



Aux employé-e-s de Gate Gourmet

Mouvement Salaires 2009

RAPPEL DES FAITS

- DE 1995 à 2008 Aucune augmentation de salaire pour les employés.
- JANVIER 2008 Les employés de Gate Gourmet se mettent une demi journée en grève pour obtenir des augmentations de salaires.
- JUILLET 2008 Grâce à la grève, les employés obtiennent 4% d'augmentation + une revalorisation des points de nuits de 6.- à 7.50 CHF.
- NOVEMBRE 2008 Le SSP demande à GGG de parler des salaires 2009, comme le prévoit la CCT.
- DECEMBRE 2008 GGG refuse toute augmentation des salaires pour 2009.
- JANVIER 2009 Le personnel se réunit en Assemblée Générale et décide de lancer une pétition. Cette pétition déclare : « *Nous, soussignés, employé-e-s de Gate Gourmet Genève, déclarons nous opposer avec la décision de la Direction de refuser toute augmentation salariale pour 2009. Nous demandons à la Direction d'entrer immédiatement en négociation avec le SSP pour déterminer une augmentation de nos salaires en 2009. Si aucune négociation sérieuse n'est ouverte **d'ici le 22 février 2009**, nous envisagerons tout moyen de lutte utile pour obtenir satisfaction.* »
- 6 FEVRIER 2009 Une délégation remet le texte de la pétition à la Direction. Les 71 signatures des employés ne sont pas remises à GGG mais sont déposées à l'OCIRT (Office Cantonal d'Inspection des Relations de Travail) qui en est le dépositaire officiel.

UNE ATTITUDE HONTEUSE DE GGG

- CAPITALISME SAUVAGE Pendant plus de 15 ans, GGG s'est contenté de pressuriser son personnel, n'hésitant pas à licencier, tout ça pour satisfaire différents investisseurs américains qui achetaient et revendaient GGG juste pour se faire de l'argent sur le dos des employés.
- VICTOIRE DES EMPLOYES En janvier 2008, cette spirale s'est heurtée à une résistance du personnel, qui a revendiqué et obtenu des augmentations de salaires.
- GGG MAUVAIS PERDANT Sitôt condamné par la CRCT à payer son personnel, GGG a cherché tous les moyens pour récupérer son argent : attaque de la CCT, annualisation du temps de travail, etc.
- BARRAGE SYNDICAL C'était compter sans la résistance efficace du SSP, qui a su protéger le personnel, protéger la CCT, et empêcher une annualisation que GGG voulait faire sans aucune garantie pour les employés.
- VENGEANCE EN 2009 N'ayant toujours pas avalé sa défaite, GGG essaie aujourd'hui de se venger en n'octroyant aucune augmentation en 2009.
- PAS D'AUGMENTATION = BAISSSE DE SALAIRE En réalité, il s'agit d'une baisse de vos salaires. En octobre 2008, le mois « étalon » pour les négociations salariales, l'indice du coût de la vie à Genève était de -2.7%. En clair, il faut au minimum augmenter vos salaires de 2.7% en 2009 **juste pour maintenir les salaires 2008 !** GGG ne refuse donc pas seulement d'augmenter vos salaires, **ils les diminuent !!!**

LE MOUVEMENT « SALAIRES 2009 »

- PETITION Le Personnel a donc voté la pétition remise le 6 février à la Direction. Par cette pétition, le personnel se dit prêt à « envisager tout moyen de lutte utile » s'il n'y a pas de négociations entre GGG et le SSP.
- NEGOCIATIONS Nous attendons la réponse de GGG **avant le 22 février**. Si GGG accepte de négocier, nous vous ferons savoir le résultat de ces négociations et le soumettrons à l'approbation du personnel.
- PAS DE NEGOCIATIONS Si GGG refuse de négocier, nous devons alors décider comment aller plus loin pour obtenir satisfaction. Les moyens de lutte n'étant pas innombrables et le personnel s'étant déjà déclaré prêt à les utiliser, GGG devrait bien réfléchir aux risques qu'ils prennent.